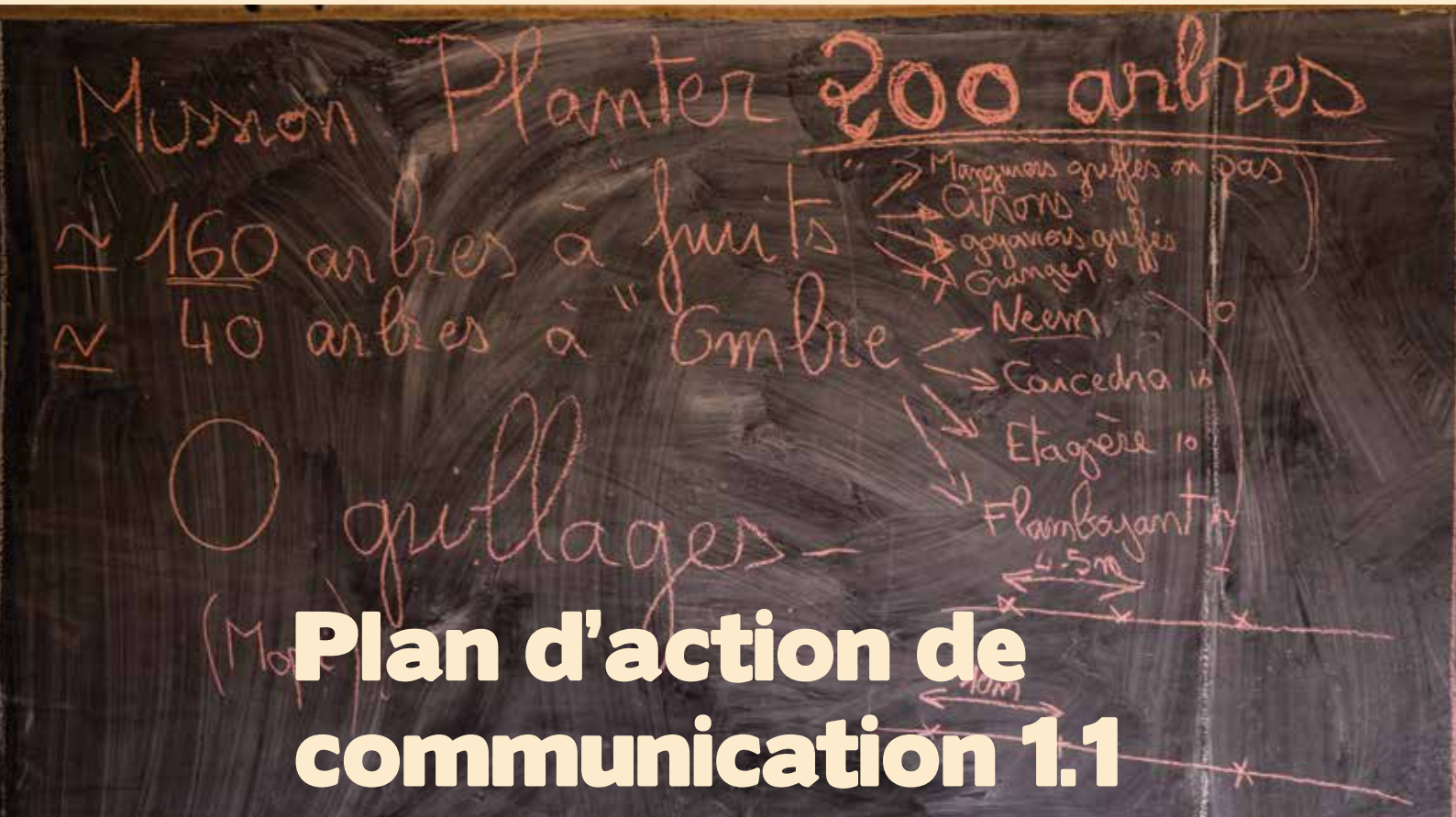




# Stratégie de communication dans le domaine du changement climatique et des forêts

AEDD/AGCC-MALI 2 - CC BENEFICIARIES 2013 - LOT 6 : ENVIRONNEMENT  
EUROPEAID/132633/C/SER/MULTI



## Plan d'action de communication 1.1

### Mise en place d'un réseau SNGIE au niveau régional: Ségou

#### 1. INTRODUCTION

La mise en place d'un réseau Système National de Gestion de l'Information Environnementale (SNGIE) au niveau régional facilitera la collecte et la transmission des données et informations en vue d'une meilleure diffusion de produits et d'aide à la prise de décision. Il permettra aux collectivités territoriales au niveau régional de disposer d'informations désagrégées, fiables et pertinentes sur l'environnement en vue d'une meilleure planification de leurs actions de développement. Le réseau regroupera les acteurs de développement régionaux, notamment les structures techniques déconcentrées de l'État, les ONG et associations, les collectivités territoriales, les universités et le secteur privé.

## 2. CONTEXTE

Les données et informations constituent l'infrastructure de base permettant d'asseoir, sur des fondements solides, toute stratégie de gestion des ressources naturelles et de lutte contre les changements climatiques.

Au niveau international, les conventions post-Rio font référence à maintes reprises à l'importance de la maîtrise des différentes étapes de la production et de l'exploitation de l'information. Elles préconisent, notamment, des mesures ayant trait à la création de systèmes d'information Intégrés aux différentes échelles.

Sur le plan national, l'intérêt pour la création d'un mécanisme permanent de gestion de l'information environnementale remonte à la Politique Nationale de Protection de l'Environnement de 1998 qui, à travers son Programme National de Gestion de l'Information Environnementale préconisait la mise en place du Système National de Gestion de l'Information Environnementale (SNGIE).

Depuis lors, la mission assignée à ce SNGIE est l'identification, la centralisation, le traitement et la diffusion des données et informations environnementales sur toute l'étendue du territoire.

L'état actuel de mise en œuvre du SNGIE repose sur un réseau de points focaux opérationnels au niveau national. Cependant avec le contexte de la décentralisation, le SNGIE doit accorder une importance particulière aux collectivités dont le rôle est prépondérant dans la protection de l'environnement, suite au transfert de compétences en matière de gestion des ressources naturelles et d'assainissement.

En effet, les collectivités doivent avoir à leur disposition, des informations pertinentes concernant essentiellement la gestion de l'espace communal, la mise en œuvre de la politique d'aménagement du territoire, la planification des politiques nationales et régionales en matière d'environnement.

Par ailleurs l'Agence de l'Environnement et de Développement Durable (AEDD) qui coordonne les activités de mise en œuvre du SNGIE, n'est pas décentralisée au niveau régional.

Dans ce cadre, il devient nécessaire au SNGIE de se déployer à des niveaux décentralisés pour améliorer la collecte, la transmission, le traitement et la mise à disposition des données et informations environnementales.

## 3. OBJECTIFS

**L'objectif global** est de favoriser une meilleure prise en compte de l'information environnementale dans les politiques et stratégies du pays, et plus spécifiquement dans le domaine du changement climatique et de la foresterie, en améliorant la collecte, la transmission, le traitement et la mise à disposition des données qui passent par le SNGIE

**Les objectifs spécifique** visent à :

- Créer un cadre institutionnel et organisationnel pour la gestion de l'information environnementale au niveau régional;
- Développer les capacités de gestion des structures productrices de données et informations environnementales au niveau régional;
- Produire et diffuser les informations environnementales pour la prise de décision au niveau régional;
- Créer un espace de dialogue dynamique entre producteurs et utilisateurs de l'information environnementale au niveau régional.

## 4. RÉSULTATS ATTENDUS

- Un cadre institutionnel et organisationnel pour la gestion de l'information environnementale au niveau régional est créé;
- Les capacités de gestion des structures productrices de données et informations environnementales sont renforcées;
- La collecte et la transmission des données et informations en vue d'une meilleure diffusion de produits d'aide à la prise de décision sont améliorées;
- Les informations environnementales pour la prise de décision sont produites et diffusées;
- Un espace de dialogue dynamique entre producteurs et utilisateurs de l'information environnementale est créé.

## 5. ACTIONS CLÉS

- A.** Créer un cadre institutionnel et organisationnel pour la gestion de l'information environnementale au niveau régional
  - a. Identification des structures productrices des données au niveau régional : Ségou.
  - b. Désignation des points focaux régionaux
  - c. Identification de la structure chargée de la centralisation des données régionales
  - d. Identification des membres des CROCSAD restreints
- B.** Améliorer la collecte et la transmission des données et informations en vue d'une meilleure diffusion de produits d'aide à la prise de décision
  - a. Identification des données et informations environnementales à collecter par les régions, avec une attention particulière pour les données et informations dans le domaine du changement climatique et de la foresterie
  - b. Développement des outils de collecte des données
  - c. Validation des données environnementales régionales
  - d. Création du portail régional au niveau de la base de données SNGIE
- C.** Produire et diffuser les informations environnementales pour une meilleure prise de décision au niveau régional, notamment dans le domaine du changement climatique et de la foresterie
  - a. Production d'un profil environnemental régional
  - b. Validation d'un profil environnemental régional
  - c. Diffusion du profil environnemental régional
- D.** Créer un espace de dialogue dynamique entre producteurs et utilisateurs de l'information environnementale
  - a. Actions de communication pour renforcer l'espace dynamique entre producteurs et utilisateurs de l'information environnementale faire connaître le réseau SNGIE au niveau régional.

## 6. LES ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT

Les actions d'accompagnement sont les suivantes :

- Appui institutionnel du SNGIE aux régions
- Suivi-évaluation des activités
- Mobilisation des ressources financières
- Formation des points focaux
- Équipement des structures chargées de la centralisation des données

## 7. IMPACTS ATTENDUS ET INDICATEURS Y AFFÉRENT

La prise en compte de l'information environnementale dans la planification régionale::

- *Nombre d'outils de planification régionale ayant intégré la dimension environnementale*

L'amélioration de l'état de l'environnement au niveau régional:

- *Taux d'amélioration de la couverture forestière*

L'utilisation rationnelle des ressources naturelles:

- *Nombre de conventions de GRN élaborées*
- *Diminution des pressions sur les ressources naturelles*

La prise de conscience des populations sur les problématiques environnementales:

- *Nombre d'évaluations de connaissance de la population concluantes sur les questions environnementales*

Renforcement de la synergie d'action entre les différents acteurs de développement:

- *Nombre de sessions des cadres de concertation tenues*

## 8. MÉTHODOLOGIE

Les étapes de réalisation de l'action s'articuleront principalement autour:

1. La désignation de points focaux régionaux.
  - Elle consistera à organiser une mission de prise de contact à la suite de laquelle le Gouverneur de la région enverra une correspondance aux structures pour désigner leurs représentants au niveau régional
2. L'identification d'une structure de centralisation des données.
  - Elle se fera au cours de la mission de prise de contact, les échanges avec les acteurs régionaux permettront d'identifier une structure pouvant centraliser les données.
3. L'identification d'un organe de validation des données.
  - Il s'agira d'identifier parmi les structures membres du CROCSAD, celles qui pourront constituer l'organe de validation (CROCSAD restreint).
4. Le renforcement des capacités.
  - Ce renforcement concernera les points focaux régionaux désignés, la structure de centralisation des données et l'organe de validation des données.
5. La collecte, le traitement et la transmission des données.
  - Les points focaux collecteront les données sectorielles qui seront intégrées dans la base de données à travers la structure centralisatrice.
6. La validation des données.
  - Par l'organe de validation des données.
7. La diffusion de données et d'informations sur la situation environnementale régionale.
  - Il s'agit, entre autres, du profil environnemental de la région, du tableau de bord des indicateurs environnementaux régionaux, de données brutes et de cartes thématiques régionales.

### Public ciblé

Il s'agit des acteurs ci-dessous:

- Bénéficiaires directs (DREF, DRPSIAP, DRACPN, DRA, DRSV, DRPIA, DRUH, DRH, DRE, ADR etc.)
- Utilisateurs des produits: conseils (conseil régional, conseil de cercle, conseil communal, AMM, etc.), la société civile, les universités et centre de recherche et le secteur privé (DRCCIM, CM, etc.)

### Le type de communication

Communication institutionnelle, de masse, thématique.

## Les canaux de communication

- Internet: tous les groupes
- Radio: la société civile, les collectivités, structures institutionnelles
- Télévision: la société civile, les collectivités, structures institutionnelles
- Communicateurs traditionnels: la société civile
- Journaux: acteurs institutionnels et collectivités

## Message clé

«Une meilleure planification passe par la disponibilité des données fiables et pertinentes».

## 9. ÉLÉMENTS DE MISE EN ŒUVRE

**Durée de réalisation:** 2 ans (juin 2019 - mai 2021)

### Étapes de réalisation:

1. Note conceptuelle: Oui
2. Étude de base: Non
3. Étude de faisabilité: Non
4. Élaboration détaillée: Oui
5. Planification et budget: Oui (en cours)
6. Mise en œuvre: Non

## Planning de la mise en œuvre et le budget

Étapes						
N°	Description étape	Début / fin	Progrès	Budget (FCFA)	Financement	Indicateurs (SMART)
1	Identification des structures productrices des données au niveau régional	06/09.2019	0%	5 000 000	Partenaires	Nombre de structures productrices identifiées
2	Désignation des points focaux régionaux	06/09.2019	0%	0	Partenaires	Nombre de points focaux régionaux désignés
3	Identification de la structure chargée de la centralisation des données régionales	06/09.2019	0 %	0	Partenaires	Nombre de structures responsabilisées
4	Formalisation d'un cadre de concertation	06/09.2019	0%	0	Partenaires	Nombre de rencontres
5	Formation des points focaux régionaux	10/12.2019	0 %	3 000 000	Partenaires	Nombre de points focaux formés
6	Équipement des structures chargées de la centralisation des données	01/03.2020	0%	2 000 000	Partenaires	Nombre de structures équipées
7	Développement des outils de collecte de données	03.2020	0%	1 000 000	Partenaires	Nombre d'outils de collecte développés
8	Création du portail régional au niveau de la banque de données SNGIE	03.2020	0%	2 000 000	AEDD	Nombre de portails régionaux créés
9	Identification des données et informations environnementales à collecter par les régions	04-2020	0%	3 000 000	Partenaires	Nombre d'indicateurs environnementaux identifiés
10	Validation des données environnementales régionales	05-2020	0%	2 000 000	Partenaires	Nombre de sessions de validation
11	Élaboration et validation du profil environnemental régional	06-12.2020	0%	6 000 000	Partenaires	Nombre de profils environnementaux régionaux élaborés et validés
12	Restitution du profil environnemental régional	01/05.2021	0%	5 000 000	Partenaires	Nombre d'actions du plan de communication mises en œuvre
13	Suivi des activités	2021	0%	5 000 000	AEDD	Nombre de missions de suivi et supervision
<b>TOTAL EN FCFA</b>				35 000 000		

NB: les détails du budget seront donnés dans les TDR

## 10. SUIVI

Suivi d'impact annuel		
2019		
2020		
2021	AEDD	Missions de terrain de suivi des indicateurs d'impacts et d'opérationnalisation du réseau SNGIE Ségou.
2022		
2023		

## 11. DOCUMENTATION DE RÉFÉRENCE ET LIENS AVEC POLITIQUES ET STRATÉGIES EN COURS

- Étude de mise en place de la banque de données du SNGIE
- Charte de partage et circulation des données et informations
- Lettres de désignation des points focaux
- Guide de contrôle-qualité des données
- Plan de communication (niveau national) du SNGIE

Lien avec les objectifs stratégiques de la CDN du pays :

Suivi et rapportage/MRV et communication et renforcement des capacités (feuille de route de la CDN).

Lien avec les impacts attendus en lien avec la CDN du pays :

Impacts attendus	1 impact indirect 2 impact direct faible 3 impact direct fort
1 Séquestration CO2	1
2 Réduction des émissions de GES (CO2)	1
3 Réduction bois énergie et transition vers les énergies renouvelables	1
4 Protection et gestion des zones boisées	1
5 Mesures d'adaptation au changement climatique	1
6 Social et économique: genre et création d'emplois	1

Lien avec les ODD :

Transversal aux ODD en lien avec l'environnement (ODD 6, 7, 11, 13 et 15).

Lien avec les objectifs stratégiques de la PNF :

**Objectif spécifique N° 3 :** Renforcer les capacités des acteurs et mettre en place ou redynamiser les cadres de concertation du secteur forestier afin de garantir la participation responsable de tous les acteurs concernés.

Lien avec les axes stratégiques de la PNF :

- **Axe stratégique N° 6 :** Renforcement des capacités d'intervention des différents acteurs
- **Axe stratégique N° 8 :** Amélioration du cadre institutionnel et juridique de la gestion des ressources forestières et fauniques
- **Axe stratégique N° 10 :** Gestion et diffusion de l'information sur les ressources forestières et fauniques

Lien avec des stratégies et politiques (inter)nationales :

- Les conventions internationales environnementales: CCNUCC, CDB, CNULCD, etc.
- La PNPE (PNGIE), etc.
- PNA, PNAT, PNE, PDA, PEN, etc.



## 12. PORTAGE DU PLAN

**Structure porteuse:** AEDD/SNGIE

**Point focal:** Moussa DIARRA

**Tél:** 72 14 29 41

**Mail:** moussadiar2006@yahoo.fr

**Partenaires associés:** Points focaux SNGIE nationaux et régionaux

**Date de la dernière mise au point:** le 19/06/2019

### **Rédaction:**

Moussa DIARRA, AEDD

Yehia ABDOU, DNP

Bandiougou DARISSO, INSTAT

Dramane TRAORE, CPS SEEUDE

Abderhamane O TOURE DNAT

Issa DIAKITE, DNACPN

Amadou DICKO, ABFN